

QUESTIONS AU JURY

Elles sont au nombre de six. Il y a d'abord la question de la reproduction pour le compte des sociétés. Il y a ensuite trois questions concernant les circonstances des événements de nuit, de pluralité d'auteurs et de violence.

La réponse du jury est Non sur toutes les questions.

En conséquence, M. le président prononce l'acquittement de Christorie, d'Hulieu et de Saffers et ordonne qu'ils soient mis en liberté, s'ils ne sont pas retenus pour cette cause.

SINCERE.

Audience du vendredi 28 mai

Présidence de M. le conseiller Husson — Ministère public : M. Wibert, avocat-général

lire affaire. — **Vol à Ronchon**

Les faits de cette année, à sept heures du matin, Montoir, marchand de laine à Ronchon, s'apprêtait à se lever, qu'on l'a volé pendant la nuit. Dans l'une des pièces de son habitation se trouvait une armoire dont la porte a été fracturée au moyen d'instruments abandonnés à côté de ce meuble. On a trouvé dans cette armoire des effets d'habillement.

Boulanger avait pour domestique, Marie-Désirée Boulangier, âgée de 22 ans. Il constata que celui-ci était parti furtivement en emportant tout ce qu'il appartenait. Ce départ précipité indiquait que Boulanger avait dû participer au vol.

Louis Duthilleul, journalier et âgé de 21 ans, disparut aussi à partir du 6 février au matin. Deux jours après, la veuve Duthilleul, sa mère, qui habitait un autre village, faisait connaître au garde-champêtre de sa commune qu'elle avait découvert, dans son grenier, un sac renfermant les effets de Boulanger et quelques objets qui sont au nombre de ceux sous la main. Moins.

Un avis signé du chef de police indiquait que Boulanger avait été vu couramment enseveli, le 6 février. Le 13 il fut donc arrêté en Belgique.

On parle d'un quatrième suicide qui aurait eu lieu dans la nuit. On y parle de mesures d'épuration nécessaires. Il y a de quoi.

Le Yvoiruit, journal socialiste et gueux, annonce lui-même que douze francs seraient décomptés à la fin de l'année pour les personnes qui se sont suicidées, à la suite, a-t-on dit, des découvertes de la justice, était socialement de la loge le Septembre à l'orient de Gand. Craignant une descente du juge d'instruction, les Frères et amis se sont exprimés d'aller rechercher chez lui tous leurs documents secrets, etc. Ils l'ont échappé belle, car la descente en question a été effectuée peu après.

On parle d'un quatrième suicide qui aurait eu lieu dans la nuit. On y parle de mesures d'épuration nécessaires. Il y a de quoi.

La dénonciation est venue de la bande dite « des Cravates Noires ». Plusieurs de ses membres, cernés dans l'affaire, y ont été arrêtés et enfoncés dans le pays, en accusant de la culpabilité des personnes dont les tribunaux vont s'occuper.

Un des lieux de réunion de ceux-ci était la grotte du Jardin des Glaciers sur laquelle on assure qu'ils avaient fait faire un certain nombre de fausses clefs.

La bande des « Cravates Noires », exploitant précisément le même quartier, les a suivis et espionnés, en plus d'un fois voilé, en fait chasser et fini par les dénoncer.

Un des suicides que l'*Etoile belge* a eu à l'imprudence de qualifier d'égoïste était depuis bien des années un des limites « les plus les plus ardentes de la 4^e section et il se faisait remarquer par son exactitude exprimée aux réunions « libérales » du quartier de la station de Gand-Sud.

D'autre part, il fut dans le Patriote. — **Assassinat de Louis Duthilleul** : il a été déclaré que celui-ci est venu le retrouver chez son maître, le 6 février, vers six heures du matin. Il aurait montré à Duthilleul l'armoire où était renfermé l'argent. Ce dernier aurait d'abord fait sauter la porte de ce meuble puis se serait empêtré dans la somme. Tous deux seraient alors hâtiés de franchir la frontière.

Duthilleul conteste l'exécution des dîres de son accusé et il ne peut pas l'avoir accompagné en Belgique, mais il soutient que c'est seulement lorsqu'il fut dans ce pays qu'il eut connaissance de l'origine frauduleuse de l'argent dont Boulanger était porteur. En tous cas, après avoir connu le vol, il a, dit l'accusation, continué à vivre, sur le territoire belge, du produit de ce crime.

Boulanger et Duthilleul sont condamnés chacun à quatre ans de prison.

Defenseur. — **Fabrication de fausse-monnaie à Pecqencourt**

En novembre et décembre 1885, ainsi qu'au commencement de janvier 1886, des pièces fausses de 6 fr. 50 furent émises dans plusieurs communes, notamment à Pecqencourt, Somain, Vred, Montigny.

Le 12 janvier une femme fut entraînée à Vred, au moment où elle venait d'émeter une fausse pièce de 6 fr. 50, à l'effigie de Napoléon III. C'était Adèle Chiry, marchande de pommes de terre frites, mariée à Arthur-Auguste Vancauwelaert, menuier à Pecqencourt. Elle déclara que le même jour, à Vred, elle avait rencontré l'assassin, qui l'avait accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1885, spécialement à Somain, a émis un certain nombre de pièces de mauvais aloi ou concourru à leur émission. La plupart de ces pièces étaient à l'effigie de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

Elle déclara qu'elle était alors accompagnée par Jules Renard, journalier, âgé de 35 ans, et que celui-ci lui donnait les pièces, une à une, sur la route, pour qu'en cas d'arrestation on n'en trouvât pas sur elle.

Il est aussi établi, d'après l'accusation, que c'est elle qui, à la fin de 1